

Image not found or type unknown



Separation de ma concubine

Par **baptiste75020**, le **20/08/2015 à 18:39**

Bonjour, rnJ'ai besoin de conseils! je vis avec ma concubine, depuis 6 ans dans un appartement de Paris (xxxxxx). Le bail est au 2 noms, mais nous nous séparons, je voudrais rester dans l'appartement avec les enfants, et t'il possible que ma concubine obtienne un appartement de chez xxxxxx car notre relation ne se passe pas très bien, est cela devient urgent...xxxxxx donne t'il des facilités pour obtenir un nouvel appartement HLM (pour ma concubine)...merci de votre attention

Par **cocotte1003**, le **20/08/2015 à 19:10**

Bonjour, non ils n'ont aucune obligation. Il faut faire un dossier d'inscription et attendre son tour. Cela peut prendre pas mal de temps car elle n'est pas en situation d'urgence, cordialement